LE MARTINET NOIR



Auteur(s) :

La Délégation Gers de la LPO Occitanie

Crédit photos:

© J *Bugnicourt*

© Frode

© Tomasz Kuran

Le Martinet noir ou l'acrobate des airs

Véritable champion des acrobaties et ballets aériens, le Martinet noir ne se pose jamais et égaye les rues de la Ville d'Auch qu'il traverse en escadrons bruyants les soirs d'été. Mais c'est aussi le symbole des oiseaux migrateurs menacés.

Souvent confondus avec les hirondelles, les martinets sont pourtant deux fois plus grands et se reconnaissent par leurs longues ailes très étroites en forme de faux, leurs queues fourchues et leurs petites pattes. Mais tout comme leurs voisines les hirondelles, les martinets sont de grands migrateurs et passent leur vie entre l'Afrique et l'Europe.



Martinet noir (Apus apus)

De retour en avril, mais le plus souvent en mai, ils cherchent une cavité, un trou dans un mur, une tuile un peu décollée, un coffrage de volet roulant, un joint de façade… pour construire sommairement un nid et y déposer 2 à 3 œufs. Mais pas le temps de se poser, les oisillons sont nourris dare-dare avec des boulettes de plusieurs dizaines d'insectes (mouches, guêpes, moustiques, pucerons, taons…) capturés en vol afin d'être prêt pour le grand départ, dès fin juillet. En septembre, tous les martinets ont déserté la ville, direction le sud de l'Afrique, à près de 10 000 km du Gers.

Strictement insectivores, les martinets ramènent près de 20 000 insectes par jour à leur nichée ! Ils pâtissent donc de la réduction de leurs ressources alimentaires, notamment à cause de l'usage de produits phytosanitaires, la dégradation des zones humides… Les cavités et anfractuosités sous les toits ou dans les murs se font plus rares en villes, notamment en raison des politiques de rénovation urbaine ou des constructions modernes plus lisses et fermées. Les ravalements de façade, les nouvelles formes d'architecture (surfaces vitrées, toits-terrasses, corniches…), les installations contre les pigeons, etc. ferment les accès aux cavités où les martinets pouvaient y installer leur nid. Avec les changements climatiques, les migrations sont également de plus en plus périlleuses pour les oiseaux.

Les martinets, comme les hirondelles, sont des migrateurs menacés. En l'espace de 30 ans, leurs effectifs ont chuté de près de 46%.

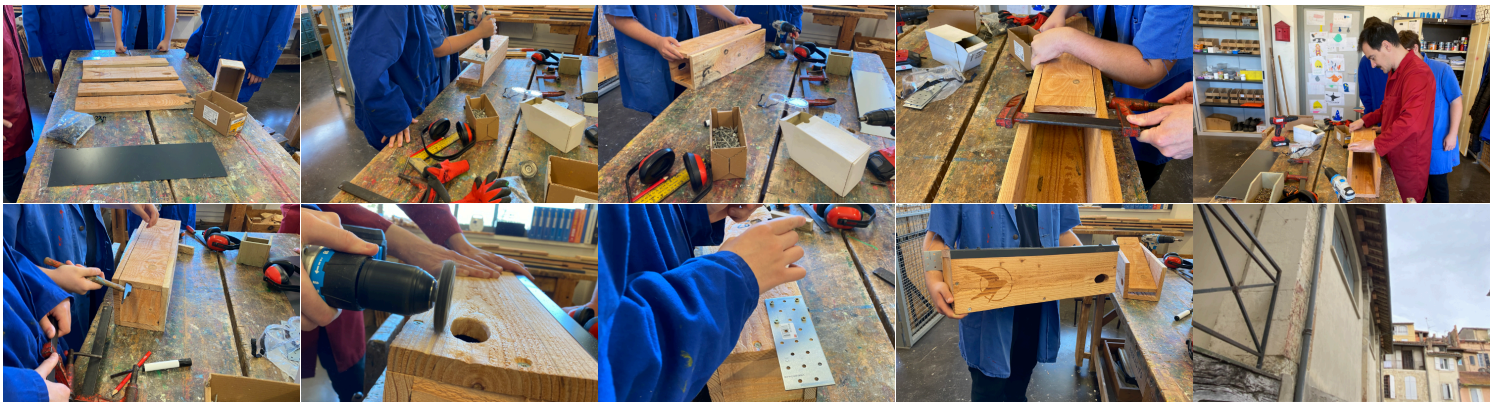
Depuis 2023, la Ville d'Auch agit pour préserver les martinets, en partenariat avec la LPO Occitanie (délégation du Gers) et l'IME La Convention (ADSEA), qui a réalisé des nichoirs spécialement adaptés à cette espèce.

Douze nichoirs ont ainsi été installés sur le bâtiment de la Halle aux Herbes, rue Betclar.



En 2026, une dizaine de nichoirs supplémentaires ont été mis en place sur le site de CIRCA afin de renforcer les possibilités de nidification pour ces oiseaux emblématiques de nos villes.





Dans un même temps, plusieurs actions sont menées, comme l'amélioration des connaissances, la sensibilisation des auscitains et des élèves des écoles primaires, le développement d'un outil cartographique et d'alerte sur les travaux urbains et la pose de nichoirs.

Et chacun à son niveau peut aussi contribuer à la préservation des martinets, avec plusieurs mesures simples pour une cohabitation sereine, comme la réalisation des travaux en façade hors période de reproduction, soit d'octobre à mars, ou la conservation de cavités favorables aux oiseaux. La Ville d'Auch a lancé également un inventaire participatif auquel tout le monde peut participer.

Le saviez vous ? Les martinets passent toute leur vie dans le ciel, pour se nourrir, boire, s'accoupler et même dormir. Ils peuvent voler jusqu'à 3000 m d'altitude et atteindre 200 km/h ! Les adultes ne se posent que le temps de pondre et d'élever leurs petits.

Pour aller plus loin

Dépliant "protégeons nos hirondelles et martinets"

Inventaire participatif des nids de martinets et d'hirondelles

Scannez ce QR Code ci-dessous

La fiche espèce du martinet-noir

-Vous avez trouvé un martinet noir ? Les bons gestes à adopter